

Madame la présidente, membres de la commission, équipe du Bape et citoyens de Ste-Sophie bonsoir,

je suis Serena d'Agostino, je demeure à quelques kilomètres d'ici et je veux partager avec vous des réflexions sur l'agrandissement du site d'enfouissement de Ste-Sophie, dans les Laurentides.

Pour commencer on devrait tous s'appeler à la protection de Ste-Sophie (Sophie en Grec veut dire 'Connaissance') ou 'Sainte Connaissance' pour que nous aide à voir clair dans ces questions difficiles, à lire entre les lignes de cette belle information qui nous est servie en plein de couleurs et dans des emballages attrayants.

La présentation du projet est de très haut niveau, pleine de beaux mots et de louables intentions. L'enfouissement est évacué, il s'agit plutôt de « valorisation environnemental des déchets ». Même les déchets on est plus sûr qu'ils soient encore là...

Les représentants politiques sont conquis, certains se prononcent favorables au projet, avant même que le BAPE ait émis son avis sur la question, tandis une multitude de citoyens, directement affectés par le bruit, les odeurs et inquiets pour la pollution présente et future, ne sont pas d'accord. La plupart d'eux sont atterrés quand ils viennent à connaissance de l'avalanche de déchets enfouie sur leur territoire, ils sont déçus par les décisions prises par leur représentants et regrettent de ne pas avoir été mis au courant, ni encore moins consultés sur ce dossier. Certes une commission de la MRC a tenu des audiences en avril 2003, mais elle a à peine annoncé sa venue et la plupart des citoyens l'a appris seulement après. Dans le journal local, 'L'impact', qui se présente si bien avec son papier lustré, le dépotoir et les controverses qu'il suscite ne sont presque pas présents.

On dirait que les politiciens, n'envisagent pas d'autres sources de richesse que les quelques dollars que les camions d'ordures laissent en passant, pourtant en me promenant sur les routes de Ste-Sophie, je vois le potentiel d'attraction que ce site pourrait avoir pour les urbains en quête de nature et de tranquillité. La municipalité dans son plan de développement, pourrait décider d'accueillir de centaines de nouvelles familles sur son immense territoire, ce qui donnerait un essor au commerce local et pourrait contribuer au développement de la municipalité dans des secteurs qui n'ont pas d'impact néfaste sur l'environnement, comme l'éco-tourisme et les industries du terroir.

L'entente avec de la municipalité avec la compagnie INTERSAN prévoit des compensations aussi appelées 'retombées économiques'.¹ Ce n'est pas beaucoup plus rentable que aux temps de Richer!² Ce montant multiplié par un million de tonnes donne la belle somme de 450 000/année, mais combien ça coûtera nettoyer le site après les activités d'enfouissement et qui en assumera le coût? Quoi faire de la pollution des sources d'approvisionnement d'eau de la municipalité voisine de Ste-Anne-des-Plaines? Est-ce que Ste-Anne exigera compensation pour des réserves d'eau qui pourraient être contaminées à tout jamais? Qui va payer en cas de catastrophe? On voudrait pas que Ste- Sophie ou Ste-Anne deviennent les Walkerton du Québec! La santé c'est ce que nous avons de plus précieux, on ne peut pas continuer de la mettre en danger! La plupart des produits contenus dans le lixiviat et dans les biogaz sont toxiques pour la santé,³ mais leurs effets néfastes ne sont pas faciles à pointer du doigt.

Seules les études épidémiologiques permettent d'établir la corrélation entre la présence des agents polluants et la fréquence et la distribution sur le territoire de certaines maladies. Ailleurs au Québec des études ont prouvé des corrélations entre des éléments polluants dans l'environnement et le taux de maladie chez les citoyens. En 1999 la revue Archives of Environmental Health publiait une étude réalisée à Montréal entre 1979 et 1985. L'état de santé de 3730 personnes résidant aux alentours de la carrière Miron était comparé à celui d'un échantillon d'individus résidant ailleurs. Dans le premier groupe le taux de plusieurs cancers était nettement supérieur à celui du deuxième groupe. Il s'agit de taux de 40%, 50% jusqu'à 70%, 80% plus élevés.

Lorsque j'ai mentionné cet études pendant la première partie des audiences M. Normandeau de la RRSSS a répliqué que ces conclusions avait été contredite par des études ultérieures.

Après quelques recherches, j'ai pu repérer plusieurs articles sur l'innocuité des biogaz et des lixiviat, publiés en grand partie dans des revues techniques du secteur tel que : 'Waste management', et j'ai aussi vu nombre d'autres études établissant des liens entre cancers, malformations congénitales et la proximité d'un site d'enfouissement,

¹ DA9 p.4 et 6.

² Entente chez le notaire Locas.

³ Voir tableau dans l'étude d'impact et la liste EPA.

ces derniers articles publiés dans des revues médicales tel The British Journal of Medicine ou par le registre centrale Euro Cat.⁴

Il est important que l'état de santé de la région soit monitoré avec soin. Des études épidémiologiques seraient nécessaires, mais elles n'ont pas encore été commencées.

Les citoyens n'ont certainement pas les moyens de les faire, ni de payer les coûteuses analyses qui permettraient de savoir exactement quelles substances se trouvent dans leur eau et dans l'air. Selon le décret de sept 2003 du Ministre de l'environnement, les données proviennent exclusivement de firmes engagées par le promoteur. Sans vouloir mettre en doute l'honnêteté de qui-que-ce-soit, les citoyens seraient mieux protégés par des analyses provenant de tiers parties neutres.

Se soucier de la qualité de l'eau c'est un des mandats de Ministères de l'environnement provincial et fédéral, selon leurs propres dires.⁵ Le ministère de l'environnement a aussi le pouvoir de effectuer ces test à tout moment et il est incompréhensible qu'il ait arrêté de le faire.

Aujourd'hui le ministère de l'environnement s'engage à offrir un service « courtois, efficace » comme celui qu'on reçoit dans les banques lorsque les heures d'ouverture ont été coupées en quatre et que chaque opération au guichet coûte une fortune. Il ne faut pas que la mission de protection de la qualité de l'eau change ou qu'elle se vide de sens! Plutôt qu'observer l'environnement se dégrader, il est temps qu'on arrête de le polluer et qu'on commence à penser décontamination. À mon avis la seule issue au gâchis environnemental au quel on assiste à Ste-Sophie, serait l'acquisition par le Ministère de l'environnement des structures d'Intersan, pour les reconvertir en lieu d'activités compatibles avec le développement durable.

Tout ça est possible. Il faut qu'une volonté politique éclairée se manifeste. Nous devrions faire tout le possible pour que la décontamination du site commence et pour que une façon plus démocratique d'administrer la chose publique se mette en branle à partir de cette intense participation citoyenne au bien de la communauté.

⁴ Chromosomal congenital anomalies and residence near hazardous waste landfill sites. Vrijheid M, Dolk H, Armstrong B, Abramsky L, Bianchi F, Fazarinc I, Garne E, Ide R, Nelen V, Robert E, Scott JE, Stone D, Tenconi R.

EUROCAT Central Registry, Environnemental Epidemiology Unit, Department of Public Health and Policy, London School of Hygiene and Tropical Medicine, London, UK.

⁵ Citation de leurs documents.

Mais les déchets, il faut bien les mettre à quelques part !

La production de déchets ce n'est que l'envers de la médaille de notre société opulente de consommation. Tous les beaux emballages qui accompagnent les marchandises que nous achetons et qui enveloppent les repas préparés qui nous sauvent tant de temps, finissent pour se retrouver dans nos poubelles. On sait que le niveau de consommation en Amérique du Nord est disproportionné et que nous consommons une grosse partie des ressources de la planète. Si tous les humains de la planète auraient accès aux mêmes niveaux de consommation de l'Amérique du Nord ÇA PRENDRAIT TREIZE PLANÈTES POUR SUFFIRE!

Alors, face à des problèmes environnementaux comme celui qu'on confronte aujourd'hui, c'est le temps de prendre de bonnes résolutions, tel que

- **réduire les achats**
- **choisir des produits dans des emballages recyclables**
- **composter et faire la promotion du compostage**
- **recycler et faire la promotion du recyclage**

En ayant plus de temps on peut aussi prendre la peine de téléphoner aux services à la clientèle (No 800) des produits suremballés et déplorer ce fait, or exiger que nos produits préférés soient dans des emballages recyclables.

Lorsque les consommateurs se mobilisent, les industries sont obligées à les suivre. En Allemagne où l'enfouissement coûte beaucoup plus cher qu'ici et où des partis verts ont du poids politique, les emballages non-recyclables sont lourdement taxés.

Depuis que j'ai choisi de résider au Québec, par respect envers cette terre qui m'accueille, je composte, je recycle et j'évite certains produits que chez nous on appelle des « pre-vidanges ». Comme résultat, les déchets hebdomadaires de notre famille de quatre personnes tiennent dans un seul sac vert, ou parfois dans un sac brun en papier. Elles seraient encore plus réduites s'il y avait des politiques pour interdire les matériaux composites et non recyclables (tel le papier/plastique/aluminium de nos contenants à jus) et pour défrayer le recyclage des matières encombrantes et légères comme le styrofoam et les plastiques codés 3 et 6. Ces matières pourraient être recyclées et elles ne le sont pas parce que un voyage de styrofoam n'est pas rentable pour l'usine de recyclage. Or le recyclage de ces produits pourrait être subventionné par le Ministère de l'Environnement ou les MRC.

Plutôt que mettre de l'avant des mesures concrètes pour éduquer les citoyens à réduire le volume de leur déchets par le compostage, le recyclage et des habitudes d'achat qui réduisent les emballages inutiles, la MRC de la Rivière du Nord est en train de négocier des rabais pour l'enfouissement de ses vidanges chez Intersan, en échange de renoncer à exercer son droit de regard, qui lui permet de bannir les déchets provenant de l'extérieur de son territoire ou de limiter d'autres façons les quantités de déchets enfouis, comme ont fait d'autres MRC. Ce 'deal' de vidange rendrait tous les citoyens de la MRC complices de pollution en échange d'un avantage économique.

Je ne crois pas que ça correspond à nos intentions. être respectueux de l'environnement ne veut pas dire vouloir que tout soit beau et propre chez nous et trouver la façon de refiler ses rebuts aux autres, au voisin qui moins peut se défendre, aux maillons faibles du Québec.

Respecter l'environnement est accompagné par une vision globale des problèmes, associée à des sentiments de solidarité et n'a rien à voir avec les attitudes opportunistes de certains représentants, convaincus d'agir dans l'intérêt de la population.

Enfin tous les outils sont en place pour que le plan de réduction des matières résiduelles 1998-2008 soit respecté. C'est 'platte', c'est difficile, mais c'est une lois intelligente, qui fait du Québec un pays responsable et nous aurions intérêt à travailler pour rejoindre ses objectifs, plutôt que d'observer passivement le carrousel des gros camions à vidanges qui se promènent d'un dépotoir à l'autre.